



11 juillet 2016

DOCUMENT DE POSITIONNEMENT SUR "DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE ET CULTURE". COMMENTAIRES SUR LE « ZERO DRAFT » DU NOUVEL AGENDA URBAIN

INTRODUCTION

En octobre 2016, la Conférence de l'ONU sur le logement et le Développement Urbain Durable ([Habitat III](#)), qui aura lieu à Quito, adoptera le [Nouvel Agenda Urbain](#), un document qui se veut être un guide pour le développement des politiques urbaines dans le monde entier pour les 20 prochaines années. Le processus de débat et de consultation pour Habitat III touche ainsi à sa fin, avec la publication d'une première « ébauche zéro » (zero draft en anglais) du Nouvel Agenda Urbain le 6 mai 2016, et d'une [version révisée](#) le 18 juin.

La commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis ([CGLU](#)) a rédigé l'ébauche initiale de ce document de positionnement au nom des organisations signataires, qui l'ont par la suite approfondi et amélioré. La commission culture de CGLU travaille sur cette thématique depuis 2004, depuis l'adoption de l'[Agenda 21 de la culture](#).

Entre 2013 et 2015, la campagne [#culture2015goal](#) a promu l'inclusion des aspects culturels dans l'[Agenda 2030 des Nations Unies pour le Développement Durable](#), sous la devise « Le futur que nous voulons intègre la culture ». L'Agenda 2030 adopté intègre quelques références à la culture, notamment la nécessité pour l'éducation qu'elle promeuve la valorisation de la diversité culturelle et la contribution de la culture au développement durable (objectif 4.7) ; le soutien à la créativité et à l'innovation en matière de politiques tournées vers le développement (objectif 8.3) ; la promotion du tourisme durable, au travers de la culture et des produits locaux (objectifs 8.9 et 12.b), le renforcement des efforts pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial (objectif 11.4), la nécessité de renforcer la récupération et la restitution des biens dérobés (objectif 16.4) ; et la garantie de l'accès public à l'information (objectif 16.10).

Dans son document final, « [La culture dans le document final des ODD : des progrès, mais encore plusieurs étapes restent à franchir](#) », les responsables de la campagne affirment qu'« une telle initiative internationale demeure nécessaire pour continuer à plaider en faveur de l'inclusion de la culture dans les cadres et stratégies de développement », et lancent un appel « à l'inclusion de références à la culture réellement opérationnelles lors des grandes conférences internationales où sera discutée la mise en œuvre des ODD, incluant (...) la Conférence de l'ONU sur l'habitat et le développement urbain durable (Habitat III, Quito, octobre 2016) ».

Les organisations signataires de ce document ont suivi de près le développement du Nouvel Agenda Urbain et souhaitent en commenter l'« ébauche zéro » (version révisée).

Observations générales et succès

1. Nous nous réjouissons de l'intégration de plusieurs aspects culturels dans l'«ébauche zéro», qui démontre une bonne compréhension du rôle central que joue la culture dans les villes durables. La reconnaissance du fait qu'au 21^{ème} siècle, l'urbanisation doit faire face à des « défis et opportunités économiques, sociales, environnementales et culturelles » (paragraphe 12) implique de reconnaître **la dimension culturelle fondamentale du développement urbain durable**.
2. Cette reconnaissance se fonde sur une **inclusion effective de la culture dans tous les processus de consultations** qui ont conduit au Nouvel Agenda Urbain, comme en témoignent la publication d'un document thématique sur [« La culture urbaine et le patrimoine »](#) en mai 2015, et la création fin 2015 d'une [« Policy Unit » sur le cadre socioculturel urbain du Nouvel Agenda Urbain](#) rassemblant 20 experts de ce domaine qui ont élaboré un [document d'orientation politique sur les cadres socioculturels urbains](#). Ainsi, il convient de souligner l'importante reconnaissance du rôle de la culture dans les processus urbains dont témoignent le [document de conclusions](#) de la Conférence de l'UNESCO sur la Culture dans les Villes Durables, qui s'est tenue à Hangzhou en décembre 2015 ainsi que le futur Rapport Mondial de l'UNESCO sur la Culture dans le Développement Urbain Durable. L'ensemble de ces étapes a permis d'enrichir à la fois le processus et les résultats du Nouvel Agenda Urbain, et elles **devraient devenir des modèles à suivre** dans le futur.
3. Parmi les références les plus remarquables quant à la dimension culturelle du développement urbain durable se trouvent les **engagements** suivants :
 - « [promouvoir] la culture et le respect de la diversité comme des éléments clefs de l'humanisation de nos villes » (paragraphe 36) ;
 - « [tirer] profit du patrimoine naturel et culturel des villes au travers de politiques urbaines intégrées et d'investissements adéquats » et promouvoir les infrastructures et les sites culturels, la connaissance traditionnelle et les arts, et mettre en valeur leur contribution à la participation sociale, ainsi qu'à l'exercice de la citoyenneté (paragraphe 47) ;
 - « [faire] de la culture urbaine une composante primordiale des plans et des stratégies urbaines grâce à l'adoption d'instruments de planification (...) » (paragraphe 105) ; et
 - « mettre à profit le patrimoine culturel pour le développement urbain durable, et [reconnaître] son rôle stimulateur pour la participation et la responsabilisation (...) » (paragraphe 106).
4. **Il vaut la peine de mentionner également plusieurs autres aspects**, dont :
 - L'importance des infrastructures modernes et du patrimoine mondial pour des économies urbaines inclusives et durables (paragraphe 21) ;
 - La nécessité de l'accès universel à des services et à des infrastructures publiques adéquates et de qualité, notamment aux équipements culturels (paragraphe 30) ;
 - La contribution des industries culturelles et créatives à la création d'emplois qualifiés (paragraphe 33) ;
 - La contribution culturelle significative à la vie urbaine qu'apportent les personnes réfugiées, déplacées et migrantes (paragraphe 35) ;
 - La nécessité d'un accès équitable et abordable aux infrastructures physiques et sociales de base pour tous, y compris les infrastructures culturelles (paragraphe 45) ;
 - L'importance de reconnaître la diversité, de renforcer la compréhension interculturelle et de promouvoir la coexistence pacifique dans les sociétés diverses (paragraphe 46) ;

- La nécessité de politiques de logement nationales qui incluent une planification participative et en adéquation culturelle (paragraphe 76) ;
- La conservation du patrimoine culturel dans le cadre de la planification des processus d'extension ou de régénération urbaine (paragraphe 82) ;
- La considération de la diversité dans les stratégies de planification urbaine et de logement (paragraphe 84) ; et
- L'attention nécessaire portée à la vulnérabilité, aux facteurs culturels et la stigmatisation de quelques groupes dans le développement de politiques publiques de sécurité (paragraphe 87).

ASPECTS QUI REQUIÈRENT D'AVANTAGE D'ATTENTION ET D'AMÉLIORATION

5. Bien que, comme cela a été mentionné, la culture apparaisse comme l'une des dimensions clés dans lesquelles des défis et des opportunités dans les aires urbaines ont été identifiés, et à laquelle il est de nombreuses fois fait référence dans le document, nous croyons qu'**il serait nécessaire de reconnaître plus explicitement la culture comme un pilier ou une dimension fondamentale du développement durable**. Cela pourrait être conçu comment une section spécifique du Nouvel Agenda Urbain (par exemple en réunissant divers éléments en lien avec la culture figurant dans le chapitre « Développement urbain durable pour l'inclusion sociale et l'éradication de la pauvreté », ou d'autres), en plus des multiples connexions identifiées avec d'autres sujets du document.
6. De même, au niveau de l'introduction des aspects culturels du développement urbain durable, **il serait nécessaire de reconnaître les droits culturels comme un principe fondamental** d'inspiration des politiques et mesures que les villes et gouvernements locaux peuvent adopter sur le terrain de la culture.
7. Bien qu'il convienne de souligner les références au **droit à la ville** (paragraphe 7), celui-ci devrait se concrétiser de manière plus approfondie dans la partie opérationnelle et d'actions du Nouvel Agenda Urbain.
8. Nous croyons que **les connexions entre le Nouvel Agenda Urbain et l'Agenda 2030 pour le Développement Durable**, y compris l'Objectif 11 des ODD, **devraient être plus explicites**, en dépit du fait que le développement urbain durable doive aller au-delà des engagements établis dans l'Agenda 2030.
9. Nous souhaiterions **recommander que les aspects suivants soient pris en considération ou renforcés dans la version finale du Nouvel Agenda Urbain** :
 - Lorsqu'elle aborde la culture, l'« ébauche zéro » ne fait qu'effleurer la **valeur de la créativité en tant que composante fondamentale de l'expression humaine**. Il conviendrait de prêter davantage d'attention à la disponibilité des équipements et des programmes pour la créativité individuelle et collective, y compris les centres d'éducation artistique, les espaces créatifs et les programmes artistiques ayant une dimension participative. De même, dans le reste du Nouvel Agenda Urbain, les références à la créativité ne devraient pas se centrer uniquement sur leur contribution potentielle au développement économique, mais également sur leur interprétation en tant qu'aspect fondamental de la dignité et de l'expression humaine, ainsi que sur leur pertinence quant à la cohésion sociale.
 - Bien qu'il convienne de se réjouir de la considération prêtée à l'existence de services et d'équipements accessibles et abordables, le document gagnerait en qualité **s'il comprenait une définition plus explicite des « services urbains de base » dans le domaine culturel**, qui devraient comprendre à la fois quelques-uns des équipements mentionnés dans l'« ébauche zéro » (comme les arts de la scène ou le patrimoine) et d'autres manquants à l'heure actuelle (comme les bibliothèques, les arts visuels, l'éducation artistique ou les médias de communication locaux).

- La considération des services et des équipements devrait aller de pair avec **l'engagement de promouvoir la participation active de toutes et tous à la vie culturelle**, entre autres au moyen de l'analyse des obstacles à la participation existants et de l'adoption de politiques et de programmes qui promeuvent la participation active des citoyens dans la vie culturelle.
- Il serait nécessaire de rendre plus explicites **les connexions et les interrelations qui existent entre la nature et la culture**, notamment le patrimoine naturel et culturel.
- Nous croyons que l'« ébauche zéro » ne reconnaît pas suffisamment le **rôle des villes et des installations urbaines comme des espaces d'éducation et d'apprentissage, des lieux de co-création dans lesquels des connaissances sont générées et échangées**. Dans ce sens, le Nouvel Agenda Urbain devrait reconnaître l'importance de l'éducation, de l'apprentissage permanent et de la connaissance, et intégrer de manière particulièrement active les aspects culturels dans les politiques d'éducation : entre autres, au travers de la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, de la disponibilité et de l'accès à l'éducation artistique formelle et informelle, de l'inclusion du patrimoine et de la mémoire culturelle dans les programmes d'éducation, de la reconnaissance de la culture comme une source de connaissance, ou de l'établissement de partenariats entre les centres culturels et éducatifs, et des collaborations avec d'autres villes dans ce domaine.
- D'une part, certains éléments déjà inclus pourraient être renforcés : par exemple en suggérant que la planification et la régénération urbaines tiennent compte de la culture et du patrimoine (paragraphe 82 et d'autres), on pourrait également mentionner **le besoin de mécanismes d'« évaluation de l'impact culturel »**. De même, dans le paragraphe 105, il conviendrait d'amender le texte de la manière suivante : « Nous ferons de la sauvegarde de la culture et du patrimoine urbain un élément prioritaire des plans et des stratégies urbaines (...) ». Les références à la création d'emplois qualifiés grâce aux industries culturelles et créatives et au tourisme (paragraphe 33) pourraient également se référer au « tourisme durable qui promeut la culture et les produits locaux », en écho avec le texte de l'objectif 8.9 des Objectifs de Développement Durable.
- Dans certains cas, le Nouvel Agenda Urbain pourrait **inclure davantage de références aux aspects culturels lorsqu'il aborde d'autres domaines politiques**. Par exemple, la section dédiée au « Développement urbain en adéquation avec l'environnement et résilient » (paragraphe 50-65) devrait faire référence à la connaissance traditionnelle comme potentielle source d'apprentissage contribuant aux formes de vies durables. Parmi les principes qui guident la planification urbaine et territoriale (paragraphe 83), il conviendrait d'intégrer la nécessité de prêter attention aux aires historiques et aux formes traditionnelles d'urbanisation. De même, lorsqu'on évoque les systèmes de mobilité et de transports urbains durables, il serait nécessaire de reconnaître leur rôle dans la facilitation de l'accès aux services publics, y compris aux équipements et activités culturelles. Enfin, il conviendrait d'inclure les aspects culturels dans les politiques urbaines nationales, en favorisant un cadre de gouvernance à multi-niveau dans ce domaine.
- Les réflexions existantes quant au besoin d'améliorer les systèmes de suivi et d'échange d'information entre les gouvernements locaux et d'autres agents sont pertinentes et devraient pouvoir conduire au renforcement du travail dans ce domaine dans les années à venir. Cependant, nous recommandons que le document **reconnaisse un besoin d'information de type qualitative, au-delà des données quantitatives**.

Les organisations signataires de ce document de positionnement ont l'engagement de contribuer à l'intégration des aspects culturels dans le développement urbain durable. Elles souhaitent que le Nouvel Agenda Urbain soit approuvé à Quito en octobre 2016, qu'il soit un succès et qu'il soit opérationnel dans tous les pays du monde. Les signataires de ce document de positionnement s'engagent également à réaliser un suivi de proximité du Nouvel Agenda Urbain, et à soutenir sa mise en œuvre.

Signataires

- | Fédération Internationale des Conseils des Arts et Agences Culturelles – IFACCA – <http://ifacca.org/>
- | Agenda 21 de la culture – CGLU – <http://agenda21culture.net/>
- | Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle – FICDC – <http://ficdc.org/>
- | Culture Action Europe – <http://cultureactioneurope.org/>
- | Conseil International de la Musique – CIM – <http://www.imc-cim.org/>
- | Réseau Arterial (Afrique) – <http://www.arterialnetwork.org/>
- | Conseil International des Monuments et Sites – ICOMOS – <http://www.icomos.org/>
- | Réseau Latino-Américain des Arts pour la Transformation Sociale – <https://www.facebook.com/RedLA.AYTS/>